

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU MUSEE
DE LOUVECIENNES/MARLY-LE-ROI

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi

Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
6 mai 2025

PUBLIE LE : 19 MAI 2025

Délibération n°250506-1 : Approbation du procès-verbal du 13 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six mai à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-Le-Roi, dûment convoqué par le Président le trente avril, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-Le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame **Emmanuelle RAMPAZZO**, Présidente du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 6 MAI 2025

PRESENTS

LOUVECIENNES

Jean-Paul JAOUEN, DELEGUE TITULAIRE
Armelle VALLOT, DELEGUEE TITULAIRE
Florence ESNAULT, DELEGUEE TITULAIRE
Emmanuelle RAMPAZZO, PRESIDENTE
José DESTANG, DELEGUE TITULAIRE
Béatrice CASANOVA, DELEGUEE TITULAIRE
Clarisse ZANN, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

ABSENTS EXCUSES

Pouvoirs :

- Monsieur Stéphane PIHIER donne pouvoir à Madame Florence ESNAULT

Communes non représentées

Assistaient à la séance

Monsieur Cyrille SCHUSTER, Directeur du Pôle culturel et sportif d'Unilys
Madame Karen CHASTAGNOL, Directrice du Musée du Domaine Royal de Marly

<i>Nombre de communes</i>	:	2
<i>QUORUM</i>	:	5
<i>Délégués présents</i>	:	7
<i>Pouvoirs</i>	:	1
<i>Délégués comptant pour le vote</i>	:	8

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DU 13 MARS 2025

RAPPORTEUR : La Présidente

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-15 ;

CONSIDERANT que le procès-verbal de la séance du 13 mars 2025 a été transmis aux délégués lors de l'envoi du dossier,

LE COMITE,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

APPROUVE,

- sans ajout ni modification, le procès-verbal de la séance du 13 mars 2025,

Fait à Marly-le-Roi, le **19 MAI 2025**

Transmis en Préfecture et affiché le **19 MAI 2025**

Pour Extrait Conforme



José DESTANG
Secrétaire de séance

Emmanuelle RAMPAZZO
Présidente du Syndicat Intercommunal